UNITED NATIONS NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017

Référence : C.N.510.2023.TREATIES-XI.C.8 (Notification dépositaire)

CONVENTION RELATIVE AU CONTRAT DE TRANSPORT FERROVIAIRE INTERNATIONAL DE MARCHANDISES

GENÈVE, 17 NOVEMBRE 2023

PARUTION DES EXEMPLAIRES CERTIFIÉS CONFORMES

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.511.2023.TREATIES-XI.C.8 du 12 janvier 2024 annonçant l'ouverture à la signature de la Convention susmentionnée, a l'honneur de transmettre sous ce pli une copie certifiée conforme de la Convention.

À cette occasion, le Secrétaire général souhaite appeler l'attention des autorités compétentes sur le fait que les copies certifiées conformes sont établies essentiellement en vue de permettre aux gouvernements intéressés de mener à bien les procédures internes pour leur participation à la Convention au niveau international. Par souci d'économie, les copies certifiées conformes sont imprimées en nombre limité. Il conviendrait donc que les autorités concernées reproduisent les exemplaires supplémentaires dont elles pourraient avoir besoin à partir de l'exemplaire accompagnant la présente notification ou à partir de la version électronique de la copie certifiée conforme de la Convention, disponible sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse suivante : https://treaties.un.org/doc/Publication/CTC/Ch_XI_C_8.pdf.

Le 12 janvier 2024